

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 7 juin 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 31 mai 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents: M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU,

M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline

DURAND, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés: M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Loïc

GUILLEMOT (avait donné pouvoir à \mathbf{M}^{me} Marie-Jo. HAVARD).

Objet: Mise à jour du tableau des emplois

EXPOSÉ

Afin de tenir compte de l'évolution des emplois et des missions, la mise à jour du tableau théorique des emplois est nécessaire pour permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle établi pour l'année 2023, et la modification de la durée hebdomadaire d'un emploi d'agent social principal de 2ème classe.

Cette mise à jour, préalable à la nomination, entraîne la suppression des deux emplois d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement et de l'emploi dont l'horaire de travail est modifié.

DÉCISION

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

- 1. Créer:
 - 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet
 - 1 poste d'agent social principal de 2ème classe à temps non complet (20h00) ;
- 2. Supprimer:
 - 1 poste d'assistant socio-éducatif à temps complet
 - 1 poste d'agent social principal de 2^{ème} classe à temps non complet (25h00) ;
- 3. Mettre à jour le tableau des emplois correspondant ;
- 4. Autoriser Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Préfecture de Loire-Atlantique Vote : 11 voix POUR (dont 2 pouvoirs).

044-264400326-20230612-3-DE

A ata a artifiá á vácutaira

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 12-06-2023

Publication le : 12-06-2023

Pour le Président, La Vice-Présidente Claudie SONNET



Fait et délibéré à Châteaubriant, le 7 juin 2023

Pour Le Président, et par délégation,

La Vice-Présidente,

Claudie SONNE

Hôtel de Ville B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : http://www.mairie-chateaubriant.fr

Mis en ligne le 15/06/2023 e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr